



L'éco pâturage : une nouvelle pratique qui interroge l'espace public

Olivier Bories, Corinne Eychenne

► To cite this version:

Olivier Bories, Corinne Eychenne. L'éco pâturage : une nouvelle pratique qui interroge l'espace public. 2016, <http://www.journees3r.fr/>. hal-01819540

HAL Id: hal-01819540

<https://hal.science/hal-01819540>

Submitted on 20 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'éco pâturage : une nouvelle pratique qui interroge l'espace public

BORIES O. (1), EYCHENNE C. (2)

(1) ENSFEA – 2 route de Narbonne, 31326 Castanet-Tolosan

(2) UT2J – 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9

RESUME

Dans la veine des agricultures urbaines qui participent à la construction d'une ville cultivée, fertile, nature (Chalas, 2005), « verte » (Vidal et Fleury, 2009) ou « campagne » (Donadieu et Fleury, 1997), l'éco-pâturage, ou l'utilisation d'animaux en ville pour l'entretien des espaces verts, se développe. La pratique est pour l'heure encore expérimentale. Les expérimentations se concentrent dans le nord ouest du territoire (Entretien Nature et Territoire, 2014). Chassé par l'urbanisme progressiste (Lofti et al., 2012), l'animal est réintroduit dans la cité. L'éco-pâturage soulève de nombreuses questions. Certaines ont trait à l'introduction d'une nature « agricole » dans l'espace urbain, participant de sa « ruralification » (Bories, 2015), de son « agrarisation » (Erwein, 2014), voire de la mise en scène et de la folklorisation de la campagne. D'autres concernent la mise en place d'une alliance, d'une hybridation territoriale entre deux mondes, l'un urbain, l'autre rural, pour l'instant simplement voisins (Vidal et Fleury, 2009). Beaucoup traitent du choix des modes de gestion (en régie, externalisée, partenariale), de la faisabilité technique (systèmes de contention, surveillance, hivernage des animaux, etc.) et des compétences nouvelles à détenir (formation), hybridant les sphères de l'aménagement paysager et du monde agricole et pastoral. Nous proposons dans cette communication « courte » de questionner l'éco-pâturage dans son rapport à l'espace public, plus précisément dans ce qu'il implique de marqueurs spatiaux de partition de l'espace, notamment à travers les clôtures. Pour cela nous utiliserons les résultats d'une étude exploratoire. Elle a été conduite dans le cadre d'une expérimentation d'éco-pâturage mise en place sur une commune périurbaine de l'agglomération toulousaine. L'analyse du projet et les propos recueillis par entretiens auprès des populations résidentes dévoilent la nature hautement symbolique voire fantasmatique des représentations individuelles et collectives sur la place de l'animal en ville. Ils font également ressortir la prégnance de la question de l'accessibilité et de la pratique de l'espace public, l'éco-pâturage pouvant conduire à une forme de privatisation du lieu à partager et à l'exclusion de certains de ses usagers. Cette proposition s'inscrit plus largement dans l'observation et l'analyse de nouvelles situations de coprésences liées à l'introduction de l'animal en ville.

Eco grazing : a new practice questioning the use of public spaces

BORIES O. (1), EYCHENNE C. (2)

(1) ENSFEA – 2 route de Narbonne, 31326 Castanet-Tolosan

(2) UT2J – 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9

SUMMARY

Following urban farmers who work at building a cultivated city, fertile, wild (Chalas, 2005), "green" (Vidal Fleury, 2009) or "country" (Donadieu, 1997), eco-grazing which is using cattle for ecological maintenance of urban green areas, grows. The practice is still experimental at the time, and mostly located in northwestern France (see study by the association Entretien Nature et Territoire, 2014). Evicted by progressive urban planners (Lofti et al., 2012), cattle is back in town. Eco-grazing raises many questions. Some related to the introduction of an "agricultural" nature in urban spaces, helping its "ruralification" (Bories, 2015), his "agrarisation" (Erwein, 2014), and even the staging or the folklore of the countryside. Others concern the establishing of a coalition, a territorial hybridization between two worlds : town and country, up to now simple neighbours (Vidal and Fleury, 2009). Many deal with the managing methods (contracting, outsourcing, partnership), the technical feasibility (restraining, surveying, 'storing'... animals), the new skills to be trained to, which are hybrids to both landscaping and agriculture or pastoral husbandry. In this "short" communication, we suggest to explore the links between eco-grazing and public spaces through the use of spatial partition markers, nominally fences. For this we use results of an exploratory study conducted as part of an eco-grazing experiment set up in a suburban town of the Toulouse area. Both the project analysis and interviews with residents unveil the highly symbolic, even fantastic, of individual and collective representations about the presence of cattle in town. They also highlight the significance of free access and use of public spaces, eco-grazing being at risk of privatizing of shared spaces and excluding some of its usual users. This proposal is set in observing and analysing new situations of co-presence linked to introducing cattle into town.

INTRODUCTION

Les actions de l'agriculture urbaine (Aubry, 2011) sont d'abord symbolisées par les jardins collectifs. Elles participent à cette renaturalisation agricole des espaces urbanisés et à la construction de « métropoles vertes » (Fleury et Vidal, 2009). Le projet agri-urbain qui s'intéresse à la place de l'agriculture en ville et à la faisabilité d'un projet nourricier réactive l'utopie d'une ville fertile et autosuffisante. Il engage une « ruralification » urbaine (Bories, 2015). D'autres parlent « d'agrarisation » (Erwein, 2014) ou de « réagricolisation » (Donadieu, 2012) pour désigner cette pénétration « agricole » de la ville néanmoins encore timide. Les agricultures urbaines sont « végétales », pour la plupart maraîchères (Duchemin et Enciso, 2012). Plus discrètes elles sont aussi « animales ». Avec l'éco-pâturage notamment, l'animal revient en ville après en avoir été chassé par l'urbanisme progressiste (Lofth et al., 2012). L'éco-pâturage ou le pâturage urbain, à ne pas confondre avec l'éco-pastoralisme (Bories et Eycheenne, 2016), se rapporte à l'utilisation d'animaux herbivores pour l'entretien des espaces verts en agglomération. Il y propose un service de gestion supposé « économique » et « écologique » des lieux publics enherbés et satisfait également à des objectifs sociaux, patrimoniaux, paysagers. Il sert aussi de façon plus inavouée à l'affichage politique de préoccupations environnementales pouvant parfois s'apparenter davantage à des formes de greenwashing. Les rencontres de l'éco-pâturage proposées en octobre 2014 à Saint Herblain (44) par l'association Entretien Nature et Territoires (ENT) ont permis de mesurer la vivacité des débats relatifs à cette pratique qui mobilise largement les représentations positives attachées à la campagne, aux traditions, aux racines rurales tout en mettant en avant sa modernité, sa technicité et son sérieux : quelque chose comme la tradition sans l'archaïsme, soit une ruralité fantasmée et aseptisée. Les questions posées lors de ce rassemblement d'experts et de praticiens traitent des choix de gestion, de l'intérêt économique et/ou écologique de la pratique, des compétences à mobiliser, des métiers associés. Les interrogations portent plus globalement sur les facteurs de réussite ou d'échec du projet de pâturage urbain. Les préoccupations concernent également les solutions de mise en œuvre technique. Dans ce registre, le système de conduite et/ou de contention des animaux est un élément central du dispositif technique à préparer. La faible quantité de ressources bibliographiques montrent que le pâturage urbain est pour l'instant un sujet peu investi par la recherche scientifique. Seule S. Darly signe en 2014, dans le numéro 224 de la revue POUR consacré aux agricultures urbaines, un article intitulé « *Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ?* ». Dans l'article que nous proposons ici nous avons choisi d'interroger l'éco-pâturage par ce qu'il implique de marqueurs spatiaux de partition de l'espace, précisément à travers l'installation des clôtures. Nous utiliserons les résultats d'une étude exploratoire réalisée dans le cadre d'une expérimentation d'éco-pâturage mise en place sur la commune de Cugnaux (31).

1. MATERIEL ET METHODE

1.1. LA COMMUNE DE CUGNAUX

La commune de Cugnaux se situe dans le premier cercle périurbain de l'agglomération toulousaine. C'est une commune attractive. La collectivité connaît depuis 1970 une croissance démographique régulière. Elle compte aujourd'hui plus de 16 000 habitants installés sur 13km². Son territoire est en grande partie artificialisé. Il se compose principalement d'aggrégats de zones loties qui se développent au fur et à mesure que la population s'accroît. L'artificialisation pavillonnaire y grignote les restants fonciers cultivés. Il reste encore quelques espaces agricoles de monoculture intensive céréalière sur les franges communales. Le décor cugnalais

est typique des paysages de l'étalement urbain. Les espaces verts, dont quelques terrains sont visés par le pâturage urbain, se logent dans les interstices non construits de la commune. Ils ne sont jamais très grands. Ils sont résiduels et dispersés. Ils fragmentent la masse urbaine et assurent son aération.

1.2. L'EXPERIMENTATION CUGNALAISE DE PATURAGE URBAIN

C'est en 2015 que la commune de Cugnaux introduit l'éco-pâturage dans son dispositif d'entretien des espaces verts. C'est la première collectivité de la métropole à s'engager dans ce type d'action. Cugnaux innove, questionne et revisite ses pratiques de gestion des espaces verts publics. Aujourd'hui d'autres municipalités du pourtour toulousain lui emboîtent le pas. Même la communauté urbaine du grand Toulouse s'y intéresse et commande pour 2017 une étude de faisabilité à grande échelle. A Cugnaux, l'expérimentation de pâturage est portée par les élus de la collectivité en charge de l'aménagement des espaces publics, de l'action sociale, mais aussi par la direction des services techniques qui associe les agents de terrain à l'expérience. Elle est un projet collectif, co-construit et discuté entre élus et techniciens. L'intention première est d'ajouter une nouvelle forme d'intervention au dispositif d'entretien déjà développé, de diversifier, de compléter et de faire évoluer les pratiques. Elle est surtout de renforcer la politique de gestion douce et raisonnée des espaces verts pour mieux pouvoir répondre à la réglementation qui interdira au 1^{er} janvier 2017 l'usage des produits phytosanitaires dans l'ensemble des espaces publics (Loi de transition énergétique pour la croissance verte). Les motivations des porteurs de projet sont écologiques. Elles sont aussi économiques quand elles permettent par exemple de réduire les achats de produits chimiques. Elles sont sociales dès lors que l'éco-pâturage pourrait organiser la rencontre et générer du lien entre habitants d'un même quartier. L'objectif, non avoué, est également politique. Le pâturage urbain permet « le coup » médiatique. L'association nantaise ENT, spécialisée dans l'expertise technique des initiatives françaises de pâturage urbain, s'est occupée de l'accompagnement du projet cugnalais. Neuf sites ont fait l'objet d'une analyse d'éco-pâturabilité en fonction notamment de la surface à entretenir, de l'accessibilité, et de la localisation. Le type de végétation à débroussailler, principalement des ronciers, n'intéresse pas ici pour sa valeur fourragère. Quatre terrains ont été retenus. Ce sont deux parcs, un bassin de rétention et un délaissé. Ils représentent au total deux hectares que pâture actuellement un troupeau de chèvres des Pyrénées. La rotation est guidée en fonction du niveau d'entretien souhaité. Le niveau de tonte et de débroussaillage organise le parcours. Ce troupeau n'appartient pas à la mairie. La municipalité n'a pas désiré opter pour un mode de gestion en régie. Elle a préféré la mise en place d'un partenariat. Le petit cheptel est donc celui d'un propriétaire d'une ferme pédagogique située à une trentaine de kilomètres de Cugnaux trouvant là l'occasion de compléter son activité. Ce dernier assure une surveillance régulière des sites occupés, en complément de la ronde quotidienne des agents techniques municipaux qui apportent l'eau aux animaux. Il se charge aussi de leur déplacement pour organiser les rotations et des soins à donner en cas de problème sanitaire.

1.3. UNE ETUDE DE FAISABILITE SOCIALE POUR COMPLETER L'EXPERTISE TECHNIQUE

L'originalité du projet ne tient pas aux objectifs visés par l'expérimentation, peut-être davantage au type d'animal utilisé, dans ce cas la chèvre des Pyrénées qui agit dans le paysage Cugnalais comme un marqueur de l'identité locale et territoriale, les Pyrénées n'étant pas bien loin, visibles par beau temps, faisant presque parti du paysage quotidien. Les intentions et les bénéfices recherchés sont identiques dans la plupart des engagements d'éco-pâturage. La réintroduction

d'animaux en ville est saisie comme « la » bonne innovation qui permet de susciter et de coordonner un faisceau de projets techniques, politiques, sociaux, économiques et paysagers de façon transversale. La particularité de l'initiative Cugnalaïse de pâturage urbain tient surtout à la réalisation d'une étude d'acceptabilité sociale. Ce travail conduit entre mai et septembre 2015 s'est intéressé à la résistance et à l'adhésion des populations locales en investissant le champ des représentations individuelles et collectives des habitants. Il a permis d'interroger les motifs qui nourrissent l'acceptation ou le rejet de ce type de pratique, de révéler des préoccupations mais aussi de repérer des envies. Ce travail questionne plus largement le rapport à la nature des citadins, plus exactement à une nature de type agricole. L'étude interroge également la gestion des situations de coprésence liées à l'introduction de l'animal en ville. Elle est dans ce projet un indicateur supplémentaire de faisabilité, un outil d'évaluation du possible qui s'ajoute et complète l'expertise technique. Elle agit comme un moyen d'information et de concertation collective qui permet d'éviter une installation imposée, brutale et prématurée des animaux sur les sites choisis, et donc peut-être d'augmenter stratégiquement les chances d'aboutissement de la proposition. Ce travail sur l'acceptabilité sociale d'une opération d'éco-pâturage réalisé en sciences sociales est de nature exploratoire. La méthodologie utilisée repose sur la mise en place d'un dispositif d'enquête. Les résultats obtenus concernent l'exploitation de 234 questionnaires retournés par les Cugnalaïses. Ils sont complétés par quelques entretiens semi-directifs qui permettent d'obtenir des éléments d'analyse plus qualitatifs. La mise en œuvre et la réalisation de cette enquête ont été confiées à une étudiante de la licence gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux (Université Toulouse Jean Jaurès) acceptée en stage à la mairie de Cugnax, co-encadrée et accompagnée dans la démarche par les auteurs. Ces derniers y ont trouvé l'occasion de croiser des regards et des préoccupations de recherche sur ce sujet qui les questionne, et l'opportunité d'associer leurs compétences. L'un est aménageur et s'intéresse à l'insertion de la nature agricole en ville. L'autre est géographe et spécialiste du pastoralisme en montagne (Eychenne, 2006).

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. UNE CAMPAGNE FANTASMÉE

Les résultats de cette étude à caractère exploratoire ne permettent pas de proposer des affirmations établies. Ils sont davantage les premiers éléments d'une information sur la perception sociale du pâturage urbain à partager d'abord, puis à consolider par de nouvelles investigations scientifiques. Ils agissent comme les indicateurs de problématiques à explorer. Ces résultats donnent toutefois à constater un a priori favorable de la population Cugnalaïse pour la pratique. Le pâturage urbain, pratique souvent découverte lors de l'enquête, paraît bénéficier d'un capital sympathie auprès des habitants pouvant faciliter son acceptabilité sociale et garantir davantage au porteur du projet sa faisabilité sans grande résistance citoyenne. Cela tient vraisemblablement à la nature hautement symbolique voire fantasmatique des représentations individuelles et collectives sur la place de l'animal en ville. L'éco-pâturage « *apporte un peu de campagne en ville* » nous disent-ils. Il semble agir pour une majorité d'habitants comme un opérateur du rapprochement avec le monde rural. Le pâturage urbain participe d'une certaine manière à l'installation de ce nouveau dialogue urbain-rural en cours de construction dans les grandes métropoles de l'hexagone. Ainsi, remettre l'animal en ville, c'est renouer avec « *l'esprit village* », avec « *l'ambiance de la campagne* ». De cette façon l'éco-pâturage paraît pouvoir satisfaire en partie le désir urbain d'une plus grande proximité avec une ruralité

fantasmée, bucolique et sans aspérités. C'est également concourir à assurer cette part de reconstruction d'une familiarité qui s'est estompée (Mendras, 1967), du moins pouvoir en donner l'illusion par la proposition d'un spectacle paysager qui met joliment en scène la campagne avec l'animal de ferme et agrément de la sorte le cadre de vie : « *les animaux, c'est joli ; c'est positif puisqu'on recherche un cadre de vie plus agréable* ». L'éco-pâturage propose une autre façon « d'empaysager » l'espace urbain qui ne procède pas du classique verdissement par l'enherbement. Il paraît alors séduire l'habitant par son registre esthétique même si la crainte d'une diminution du niveau et de la finesse d'entretien est exprimée. Cette crainte renvoie à l'exigence citadine d'une nature en ville qui pour beaucoup doit « faire propre », donc être dominée afin de prévenir « l'angoisse » du « sale » et du « sauvage » qui continue de guider les aspirations paysagères collectives. D'une façon plus générale, l'ensemble des arguments relatifs au paysage et aux espaces de nature en ville, ainsi qu'à la place de l'animal en leur sein, renvoie à une dialectique fondée sur l'opposition ville-campagne. Mettre des animaux en ville, c'est y faire entrer un peu de campagne ; les refuser, c'est affirmer que la ville n'est pas la campagne et que l'animal n'y a pas sa place. Avec l'éco-pâturage l'animal se trouve donc érigé en symbole d'une campagne et d'une qualité de vie en ville partiellement retrouvée. L'éco-pâturage paraît apporter du rêve dans une réalité territoriale marquée par l'artificialisation. Les discours dévoilent toute l'importance de la dimension symbolique du pâturage urbain dans l'acceptabilité de la pratique. Les autres arguments favorables restent très généraux et lient aspects sociaux, économiques et écologiques. L'éco-pâturage serait donc la quintessence du développement durable !

2.2. LA PEUR DE LA BÊTE

L'a priori positif que révèlent les discours reste néanmoins un avis non informé qui peut rapidement se modifier et se nuancer face aux caractéristiques concrètes de la pratique et de sa mise en œuvre. Les craintes exprimées concernent la qualité, la finesse et le rendu esthétique du travail d'entretien final. Elles interrogent encore le bien-être animal et la qualité de vie des animaux (adaptation à l'environnement, risque d'actes de malveillance voire de consommation des animaux) mais également les risques encourus par la population (divagation, morsures, maladies). La question des nuisances sonores et olfactives que pourraient produire les animaux sont aussi évoquées dans les entretiens comme un élément potentiel de non acceptabilité. Le passage de l'image d'Epinal à l'animal réel, avec tous ses marqueurs de bestialité, apparaît donc comme une étape sensible du processus d'acceptabilité de la démarche. C'est alors la question de la place de l'animal en ville, de sa légitimité, de la capacité de l'environnement matériel et social à « faire avec » qui est posée : les sociétés urbaines actuelles savent-elles vivre avec des animaux dans leur espace de vie ?

2.3. MARQUEURS SPATIAUX ET PRIVATISATION

Mais l'inquiétude la plus fréquemment formulée concerne l'installation du dispositif de contentement des animaux. L'éco-pâturage apporte avec lui la clôture. Elle est rarement mobile et temporaire. Elle est presque toujours fixe pour éviter la mise en place d'une surveillance continue du troupeau urbain et l'emploi d'un berger en ville. Elle est perçue comme cet élément qui introduit dans le décor de l'agglomération la permanence d'une nouvelle séparation des lieux. La clôture ferme et cloisonne davantage un paysage spécifiquement déjà très compartimenté. Elle intervient sur la qualité esthétique des espaces ouverts. Elle touche à la particularité physiologique de ces terrains de respiration généralement appréciés par les citadins parce que l'on y accède et l'on y circule librement. En ceinturant les « vides » la clôture paraît amoindrir le bénéfice de l'empaysagement proposé par le pâturage urbain. Elle met en place des segmentations

paysagère inédites qui de surcroît concernent les espaces publics dont elle limite l'accessibilité. La clôture interroge alors aussi les habitants dans le rapport qu'ils vont pouvoir entretenir avec l'espace vert public éco-pâturé. Cela montre toute l'importance de l'attachement à l'accessibilité à ces lieux, rares en ville et par conséquent particulièrement précieux, qui n'appartiennent à personne et qui profitent à tous. Ce sont des endroits utiles et utilisés pour jouer au ballon avec les enfants, ou pour sortir le chien par exemple. Dans ce dernier cas, l'éco-pâturage introduit alors en ville le problème bien connu en montagne de la gestion des situations de co-présence entre troupeaux et chiens de compagnie. Elle concerne ici le citadin et l'animal de ferme. La clôture, pourtant indispensable au projet, apparaît alors comme celle qui pose une nouvelle limite, bloque l'accès, qui ne permet plus ou différemment l'usage collectif de l'espace vert public. Elle intervient dès lors sur la façon d'habiter et de pratiquer son quartier, sur les habitudes prises. Elle fait potentiellement courir le risque d'un changement. Par la clôture, l'éco-pâturage interroge donc l'acceptation de la privation et la remise en cause de l'acquis. Il renvoie aussi à la force de l'appropriation de l'espace public, à la notion d'appropriation collective, et montre toute l'importance accordée au foncier public dans la façon de vivre en ville.

3. CONCLUSION

L'analyse des discours produits par les habitants de la ville de Cugnaux dans le cadre de la mise en place d'une démarche d'éco-pâturage sur la commune offrent de nombreuses pistes de réflexion pour la recherche en sciences sociales, autour de l'articulation entre représentations et pratiques. Nous en retiendrons ici deux dont la dimension heuristique nous paraît particulièrement intéressante.

La première, dans laquelle la pratique d'éco-pâturage peut être envisagée comme une forme de ruralification de la ville, permet d'approfondir la question des relations et des hybridations urbain/rural. La figure de l'animal, entre fantasme et réalité, élément paysager et bestialité, sauvage et domestique, apparaît comme médiateur de premier plan du rapport des citadins à l'idée de campagne et, par incidence, à la nature (agricole).

La seconde renvoie à la question de l'appropriation de l'espace public, à l'organisation des situations de co-présence, notamment à travers la privatisation et la segmentation des espaces verts par les clôtures. L'éco-pâturage, et le système de contention qu'il oblige, offre un prisme original pour questionner les marqueurs sociaux et spatiaux de partition de l'espace urbain.

Il nous donne enfin à interroger l'aménagement paysager sur deux registres. Le premier est celui de la pratique, le second celui de la proposition visuelle. Le pâturage urbain revisite les traditionnelles manières d'entretenir, remet en question les acquis techniques de l'aménagement paysager et permet d'évoluer vers une durabilité des façons d'intervenir, ouvrant de nouvelles perspectives pour la formation et l'emploi dans ce secteur. L'éco-pâturage intervient par ailleurs sur la façon de faire du paysage. Il fait la proposition de l'usage d'une nouvelle matérialité, animale, ouvrant de nouvelles possibilités esthétiques dans la fabrication du paysage urbain qui appellent l'image fantasmée de la campagne.

Ba A., Aubry C., 2011. Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ?, *Noroi*, n° 221, p. 11-24.

Bories O., 2015. L'agriculture en ville, *Magazine du Labex Structurations des Mondes Sociaux*, [En ligne] URL : <http://sms.hypotheses.org/4539>.

Bories O., Eychenne C. 2016. Des troupeaux dans la ville : représentations et acceptation sociales d'une démarche d'éco-pâturage dans la première couronne toulousaine (Cugnaux) », *Oppenfield* n°7, 2016, [En ligne] URL : <http://www.revue-openfield.net/2016/07/12/des-troupeaux-dans-la-ville/>

Chalas Y., 2005. La ville-nature contemporaine. La demande habitante à l'Isle-d'abeau, *Les annales de la recherche urbaine*, n°98, 8 p.

Darly S., 2014. Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ? », *Pour*, 2014/4 (n°224), pp.285-290.

Donadieu P. et Fleury A. 1997. De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine, *Courrier de l'environnement* n°31, 9 p.

Donadieu P., 2012. Scénarios pour des régions agri-urbaines, Exposé dans le cadre de la journée d'étude de l'Académie d'Agriculture de France.

Duchemin E. et Enciso B., 2012. Productivité maraîchère de l'agriculture urbaine : état et perspectives, conférence, Collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable – Institut des sciences de l'environnement, UQAM, [En ligne] URL : <http://vertigo.hypotheses.org/1280>, 15 p.

Ernwein M., et Salomon Cavin J., 2014. Au-delà de l'agrarisation de la ville: l'agriculture peut-elle être un outil d'aménagement urbain? Discussion à partir de l'exemple genevois, *Géocarrefour*, vol. 89, n°1-2-3, pp. 31-40.

Eychenne C., 2006. Hommes et troupeaux en montagne, la question pastorale en Ariège, L'Harmattan, 314 p., Coll. Itinéraires géographiques.

Lotfi M., et al., Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte », VertigO, Vol.12, n°2, 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/12670>

Mendras H., 1967. La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française, Paris : Armand Colin, 306 p.

Vidal R., Fleury A., 2009. La place de l'agriculture dans la métropole verte : nostalgies, utopies et réalités dans l'aménagement des territoires aux franges urbaines, *Revue électronique Projets de Paysage*